

RÈGLES OFFICIELLES

FÉDÉRATION DE DOUBLE DUTCH & JUMP ROPE France



SAISON 2021/2022

*Comité national des règles pour la Fédération de Double Dutch-Jump Rope France.
Approuvé par le Bureau de la FDDJRF pour la diffusion.*

Avant-propos

Ceci est une version actualisée du livre de règles de la Fédération de Double Dutch & Jump Rope France (FDDJRF).

Elle sera utilisée pour les compétitions organisées par la FDDJRF et tenues en 2022.

Ces règles sont basées sur le livre officiel de règles de International Jump Rope Union (I.J.R.U), afin d'être en adéquation avec les championnats internationaux.

Des modifications substantielles concernant les catégories, les épreuves et le format des compétitions ont été apportées.

Afin d'en faciliter la lecture, ces modifications sont en rouge.

D'autres évolutions interviendront pour la saison prochaine, en effet en consensus avec IJRU il a été décidé de procéder par étape dans la mise en œuvre du nouveau règlement.

Tous nos juges reçoivent une homologation nationale par la FDDJRF et internationale par International Jump Rope Union.

Les juges déjà certifiés devront repasser un test intégrant les évolutions et les modalités de notation.

CHAPITRE 1	4
LES COMPÉTITIONS ORGANISÉES PAR LA FDDJRF	4
<i>Article 1 Général</i>	4
Section 1 Version officielle	4
Section 2 Les compétitions en 2022	4
<i>Article 2 Coupe de France 2022</i>	4
Section 1 Sélection des équipes	4
Section 2 Le comité d'organisation	4
Section 3 Jour de compétition	5
Section 4 Catégories de genre	5
Section 5 Composition d'équipe	5
Section 6 Catégories d'âge	6
CHAPITRE 2	7
LES INFORMATIONS GÉNÉRALES	7
<i>Article 1 Code de conduite</i>	7
<i>Article 2 Drogue et anti-dopage</i>	7
<i>Article 3 Les Épreuves retenues de la Coupe de France</i>	8
Section 1 Double Dutch Simple :	8
Section 2 Double Dutch Double :	8
Section 1 Corde Simple Sportive INDIVIDUEL:	8
Section 2 Corde Simple Sportive DUO:	8
<i>Article 4 Récompenses</i>	8
Section 1 Diffusion des résultats officiels	8
Section 2 Coupe de France KID	9
Section 3 Coupe de France	10
<i>Article 5 Réclamations</i>	12
<i>Article 6 Signaux sonores, sons et annonces</i>	13
<i>Article 7 Timing</i>	13
<i>Article 8 Faux départs</i>	13
<i>Article 9 Violation de l'aire de saut</i>	13
<i>Article 10 Les pénalités</i>	14
<i>Article 11 Musique</i>	14
<i>Article 12 Tenue des participants</i>	14
<i>Article 13 Accessoires</i>	14
<i>Article 14 Aire de compétition</i>	15
<i>Article 15 Matériel autorisé</i>	15
CHAPITRE 3	16
LE DÉROULEMENT ÉPREUVES DE LA CDF	16
<i>Article 1 Épreuve de vitesse : Double Dutch Simple & Corde Simple Sportive Individuel</i>	16
Section 1 Durée	16
Section 2 Annonce	16
Section 3 But	16
Section 4 Exigence de l'exécution	16
<i>Article 2 Épreuve de vitesse : Double Dutch Double & Corde Simple Sportive Duo</i>	16
Section 1 Durée	16
Section 2 Annonce	17
Section 3 But	17
Section 4 Exigence de l'exécution	17
<i>Article 3 Épreuve d'enchaînement libre</i>	17
Section 1 Durée	17
Section 2 Annonce	17
Section 3 But	18
Section 4 Exigence de l'exécution.	18
Section 5 Musique	18

CHAPITRE 1

LES COMPÉTITIONS ORGANISÉES PAR LA FDDJRF

Article 1 Général

Section 1 Version officielle

Ceci est la seule version officielle. Tous les documents officiels peuvent être obtenus auprès du bureau de la FDDJRF ou sur son site internet.

Section 2 Les compétitions en 2022

Les évènements de l'année 2022 incluront les compétitions suivantes :

La Coupe de France KIDS

La Coupe de France de Double Dutch et de Corde Simple Sportive qui se dérouleront entre le 27 et le 29 mai 2022 en Ile de France.

(sous réserve de modification).

Le Double Dutch Contest France qui se déroulera le vendredi 27 mai 2022.

Les « School Summer Games » organisés par la Fédération Internationale du Sport Scolaire, réservés aux années 2004, 2005 et 2006 se tiendront en octobre 2022 en Chine.

Cette compétition fera l'objet d'un avenant au présent règlement.

Article 2 Coupe de France 2022

Kids / Double Dutch / Corde Simple Sportive

Section 1 Sélection des équipes

Afin de pouvoir participer à la Coupe de France, chaque athlète/équipe doit être adhérent à un club affilié à la Fédération de Double Dutch–Jump Rope France.

Chaque club membre de la FDDJRF se réserve le droit de sélectionner ses athlètes/équipes qui participeront à la Coupe de France dans la limite des inscriptions fixée par discipline.

Par ailleurs, les inscriptions des athlètes/équipes devront être faites dans le respect du calendrier de la FDDJRF (voir la note de cadrage).

Section 2 Le comité d'organisation

La Coupe de France sera organisée par la FDDJRF en partenariat avec la structure qui accueillera l'évènement selon un cahier des charges prédéfinies.

Les candidatures à l'organisation de la Coupe de France devront être formulées auprès de la FDDJRF **avant le 31 octobre** de l'année antérieure.

Section 3 Jour de compétition

La compétition se déroulera sur deux journées.

Section 4 Catégories de genre

En Double Dutch :

Pas de catégorie de genre pour les épreuves et pour le titre de Champion de France.

En Corde simple Sportive :

En épreuve individuelle : Les catégories retenues sont Féminine ou Masculine

En épreuve en duo : Pas de catégorie de genre pour les épreuves à 2

Pour le titre de Champion de France CSS : Pas de catégorie de genre.

Section 5 Composition d'équipe

En Double Dutch :

Deux types de composition d'équipe possible pour les épreuves :

Équipe simple : 3 athlètes pour les titres en épreuves simples.

Équipe double : 4 athlètes pour les titres en épreuves doubles.

Afin de concourir au titre de Champion de France de Double Dutch dans sa catégorie, l'équipe pourra être composée de 4 à 6 athlètes réalisant les 4 épreuves retenues pour le titre de Champion de France.

Chaque membre de l'équipe devra participer à au moins une épreuve.

Un athlète ne peut être engagé dans la compétition que dans une équipe de Double Dutch, toutes catégories confondues.

En Corde Simple Sportive :

Individuel : Un athlète

Duo : deux athlètes

Afin de concourir au titre de Champion de France de Corde Simple Sportive dans sa catégorie, l'équipe sera composée des 2 athlètes réalisant les 4 épreuves retenues pour le titre de Champion de France.

Section 6 Catégories d'âge

Les catégories d'âge retenues sont :

Coupe de France Kids :

U 10 (10 ans et moins) Années 2012/2013/2014

U 12 (12 ans et moins) Années 2010/2011

Pas de compétitions nationales pour les 2015 et antérieures

Coupe de France DD et CSS :

U 15 (15 ans et moins) Années 2007/2008/2009

U 19 (19 ans et moins) Années 2003/2004/2005/2006

Senior (20 ans et plus) Années 2002 et antérieures

Seule L'année civile détermine la catégorie.

Le surclassement d'une catégorie à une autre est autorisé sans contrainte de nombre, l'équipe sera automatiquement enregistrée dans la catégorie du ou des plus âgés.

Les doubles surclassements peuvent être autorisés sur demande explicite formulée auprès de la FDDJRF et avec une certification médicale.

Les photocopies des cartes d'identité des compétiteurs devront être fournies lors de l'inscription à la compétition.

CHAPITRE 2

LES INFORMATIONS GÉNÉRALES

Article 1 Code de conduite

L'esprit sportif et la discipline sont de la plus haute importance et attendus de tous les participants, entraîneurs et spectateurs.

Les entraîneurs et compétiteurs ne doivent jamais détourner l'attention d'un concurrent lors de son passage. Les entraîneurs, juges et officiels doivent toujours traiter tout le monde avec courtoisie et respect.

Les entraîneurs, compétiteurs, juges et officiels ne doivent jamais utiliser un vocabulaire grossier.

Les juges doivent exercer leurs fonctions conformément à la formation qu'ils ont reçu.

Seuls les sauteurs d'une équipe appelée sont autorisés à rejoindre l'aire de saut. Cependant, une zone délimitée sera mise à la disposition de l'entraîneur et des membres du club qui ne concourent pas.

Tous les spectateurs doivent rester dans la zone dédiée à cet effet, les encouragements sont autorisés à partir de ces zones.

Les spectateurs supportant une équipe doivent le faire dans le respect, Tout débordement entraînera des pénalités

Des violations mineures entraîneront un avertissement.

Les violations répétées se traduiront par une peine de déduction de 20 points sur 500 points pour l'enchaînement libre ou de 10 points en vitesse.

Dans un cas extrême, le départ d'un athlète, entraîneur ou d'un juge pourrait être exigé.

Article 2 Drogue et anti-dopage

Cf. règlement dédié.

Article 3 Les Épreuves retenues de la Coupe de France

Épreuves de Double Dutch :

Section 1 Double Dutch Simple :

Double Dutch simple enchaînement libre 45 - 75 sec

Double Dutch vitesse 1x60 sec

Section 2 Double Dutch Double :

Double Dutch double enchaînement libre 45 - 75 sec

Double Dutch vitesse relais 4x30 sec

Épreuves de Corde Simple Sportive :

Section 1 Corde Simple Sportive INDIVIDUEL:

corde simple sportive vitesse 1x30 sec

corde simple sportive enchaînement libre 45 - 75 sec

Section 2 Corde Simple Sportive DUO:

corde simple sportive duo doublés 2x30 sec

corde simple sportive duo enchaînement libre 45 - 75 sec

Article 4 Récompenses

Section 1 Diffusion des résultats officiels

La FDDJRF publiera les résultats officiels d'un championnat FDDJRF après que toutes les vérifications et autorisations soient complètes. Ces résultats seront inscrits sur le site de la FDDJRF.

Les prix suivants seront remis à la fin de la compétition.

Section 2 Coupe de France KIDS

Corde Simple Sportive : INDIVIDUEL Catégorie : Féminine & Masculine

	U10	U12
Vitesse 1x30s & Enchaînement Libre Chaque épreuve fait l'objet d'un classement par catégorie	Podium de trois marches : 1 ^{ère} place 2 ^{ème} place 3 ^{ème} place	Podium de trois marches : 1 ^{ère} place 2 ^{ème} place 3 ^{ème} place

Corde Simple Sportive : DUO Double Dutch : SIMPLE & DOUBLE Catégorie : Mixte

	U10	U12
Vitesse doublés 2x30s & Enchaînement Libre Chaque épreuve fait l'objet d'un classement	Podium de Trois marches : 1 ^{ère} place 2 ^{ème} place 3 ^{ème} place	Podium de Trois marches : 1 ^{ère} place 2 ^{ème} place 3 ^{ème} place

Pour les rencontres sportives régionales, les catégories d'âge peuvent être adaptées sur le modèle fédéral de la saison précédente. Les comités organisateurs peuvent harmoniser les catégories selon la configuration de leur territoire.

Section 3 Coupe de France DD & CSS

Corde Simple Sportive : INDIVIDUEL

Catégorie : Féminine & Masculine

	U15	U19	Senior
Vitesse 1x30s & Enchaînement Libre Chaque épreuve fait l'objet d'un classement par catégorie	Podium de Trois marches : 1 ^{ère} place 2 ^{ème} place 3 ^{ème} place	Podium de Trois marches : 1 ^{ère} place 2 ^{ème} place 3 ^{ème} place	Podium de Trois marches : 1 ^{ère} place 2 ^{ème} place 3 ^{ème} place

Corde Simple Sportive : DUO

Catégorie : Mixte

	U15	U19	Senior
Vitesse doublés 2x30s & Enchaînement Libre Chaque épreuve fait l'objet d'un classement	Podium de Trois marches : 1 ^{ère} place 2 ^{ème} place 3 ^{ème} place	Podium de Trois marches : 1 ^{ère} place 2 ^{ème} place 3 ^{ème} place	Podium de Trois marches : 1 ^{ère} place 2 ^{ème} place 3 ^{ème} place

Titre de Champion de France Corde Simple Sportive Équipe de 2 athlètes / Classement sur les 4 épreuves / Mixte*

	U15	U19	Senior
Vitesse 1x30s + Vitesse 2x30s + Enchaînements Libres (INDIV&DUO)	Podium de Trois marches : 1 ^{ère} place 2 ^{ème} place 3 ^{ème} place	Podium de Trois marches : 1 ^{ère} place 2 ^{ème} place 3 ^{ème} place	Podium de Trois marches : 1 ^{ère} place 2 ^{ème} place 3 ^{ème} place

*Le titre de Champion de France CSS est toutes catégories de genres confondues. Les épreuves en individuelles sont genrées et intègrent la notation finale avec les épreuves en Duo sans distinction de genres.

Double Dutch : SIMPLE
Catégorie : Mixte

	U15	U19	Senior
Vitesse 1x60s & Enchaînement Libre Chaque épreuve fait l'objet d'un classement	Podium de Trois marches : 1 ^{ère} place 2 ^{ème} place 3 ^{ème} place	Podium de Trois marches : 1 ^{ère} place 2 ^{ème} place 3 ^{ème} place	Podium de Trois marches : 1 ^{ère} place 2 ^{ème} place 3 ^{ème} place

Double Dutch : DOUBLE
Catégorie : Mixte

	U15	U19	Senior
Vitesse 4x30s & Enchaînement Libre Chaque épreuve fait l'objet d'un classement	Podium de Trois marches : 1 ^{ère} place 2 ^{ème} place 3 ^{ème} place	Podium de Trois marches : 1 ^{ère} place 2 ^{ème} place 3 ^{ème} place	Podium de Trois marches : 1 ^{ère} place 2 ^{ème} place 3 ^{ème} place

Titre de Champion de France de Double Dutch
Équipe de 4 à 6 athlètes / Classement sur les 4 épreuves /
Mixte

	U15	U19	Senior
Vitesse 1x60s + Vitesse 4x30s + Enchaînements Libres (SIMPLE & DOUBLE)	Podium de Trois marches : 1 ^{ère} place 2 ^{ème} place 3 ^{ème} place	Podium de Trois marches : 1 ^{ère} place 2 ^{ème} place 3 ^{ème} place	Podium de Trois marches : 1 ^{ère} place 2 ^{ème} place 3 ^{ème} place

TITRES SPÉCIFIQUES VITESSE / FORCE / ENDURANCE / XTREM ROPE :

Corde Simple Sportive

L'épreuve de **Triple under**, Pas de limite de temps !

L'épreuve de vitesse en **180 secondes**.

Double Dutch Simple

L'épreuve de **2 minutes (1 sauteur)**

Double Dutch Double

L'épreuve de **2x1 minute (2 sauteurs)**

Pour toutes ces épreuves un seul objectif : Réaliser le maximum de sauts !

Trophées pour le sauteur qui réalisera le meilleur score toutes catégories confondues pour ces quatre épreuves emblématiques.

Attention : Certaines de ces épreuves sont présentes lors de compétitions internationales. Elles n'entrent pas dans le classement « Coupe de France » pour être en adéquation avec les épreuves retenues par notre fédération internationale IJRU, pour autant elles peuvent servir de bonification pour l'accès aux autres compétitions.

Article 5 Réclamations

Un comité des réclamations de cinq personnes sera désigné par le bureau de la FDDJRF pour les compétitions, le comité aura pour compétence d'interpréter les règles.

Le président du comité coordonnera la réunion mais ne votera pas. Les membres du comité seront le président ou un membre de l'organisation, deux membres du comité des règles et deux sauteurs expérimentés.

Il n'y aura pas plus d'une personne du même club au comité des réclamations.

La réclamation devra être formulée par UNE seule personne désignée par son propre club.

Pour éclaircir la situation, la réclamation pourra être exprimée à l'oral auprès du juge de tête.

Si la réponse est insatisfaisante, il sera nécessaire de formuler une demande écrite.

Article 6 Signaux sonores, sons et annonces

Toutes les épreuves de vitesse commencent avec les mots suivants «sauteurs, êtes-vous prêts? Juges prêts ? (signal sonore)».

Pour signaler la fin de l'épreuve, à nouveau le signal sonore retentira.

Lors des épreuves de relais en vitesse, un signal sonore retentira pour signaler le changement de sauteur.

L'épreuve d'enchaînement libre commence avec les mots suivants «sauteurs êtes-vous prêts? Juges prêts ? (signal sonore)».

Pour signaler la fin de l'épreuve un signal sonore retentira à la première minute puis à une minute quinze.

Article 7 Timing

Le décompte commence dès la première note de la musique ou du signal officiel pour les épreuves de vitesse.

Article 8 Faux départs

Les faux départs ne sont pas autorisés en enchaînement libre ni en vitesse. Le sauteur et les cordes doivent rester immobiles jusqu'à que le top départ soit prononcer.

Tout mouvement effectué avant le top départ, est considéré comme un faux départ. Si un faux départ est constaté, le juge ne doit pas arrêter le sauteur mais il y aura une déduction de points du score total de l'équipe.

Article 9 Violation de l'aire de saut

A chaque fois que le pied d'un sauteur est complètement en dehors des limites de l'aire de saut, ceci est considéré comme une violation de l'espace de l'aire de saut.

Chaque violation de l'espace de l'aire de saut constitue un pénalité mineure.

Il n'y a pas de violation si seulement les cordes sortent de l'espace de l'aire de saut.

Article 10 Les pénalités

Les pénalités mineures :

Un arrêt de la corde de moins de deux secondes; la corde peut toucher un sauteur, un tourneur ou l'autre corde.

Une sortie de l'aire d'un ou plusieurs sauteurs (une pénalité pour chaque sortie).

Les pénalités majeures :

Un arrêt prolongé de la corde de plus deux secondes.

La corde peut toucher un sauteur, un tourneur ou l'autre corde.

Article 11 Musique

Elle est obligatoire pour toutes les catégories dans les épreuves d'enchaînements libres. Elle doit être envoyée sous format numérique lors des inscriptions avec le nom de l'équipe, du club et sa catégorie. Elle doit être testée le matin de la compétition. Si le son s'arrête pendant l'enchaînement, l'équipe devra continuer sans, il n'est pas permis de faire un second passage sauf si l'erreur vient de la régie technique.

Article 12 Tenue des participants

Les compétiteurs doivent porter une tenue sportive appropriée à la pratique des sports de saut à la corde.

Article 13 Accessoires

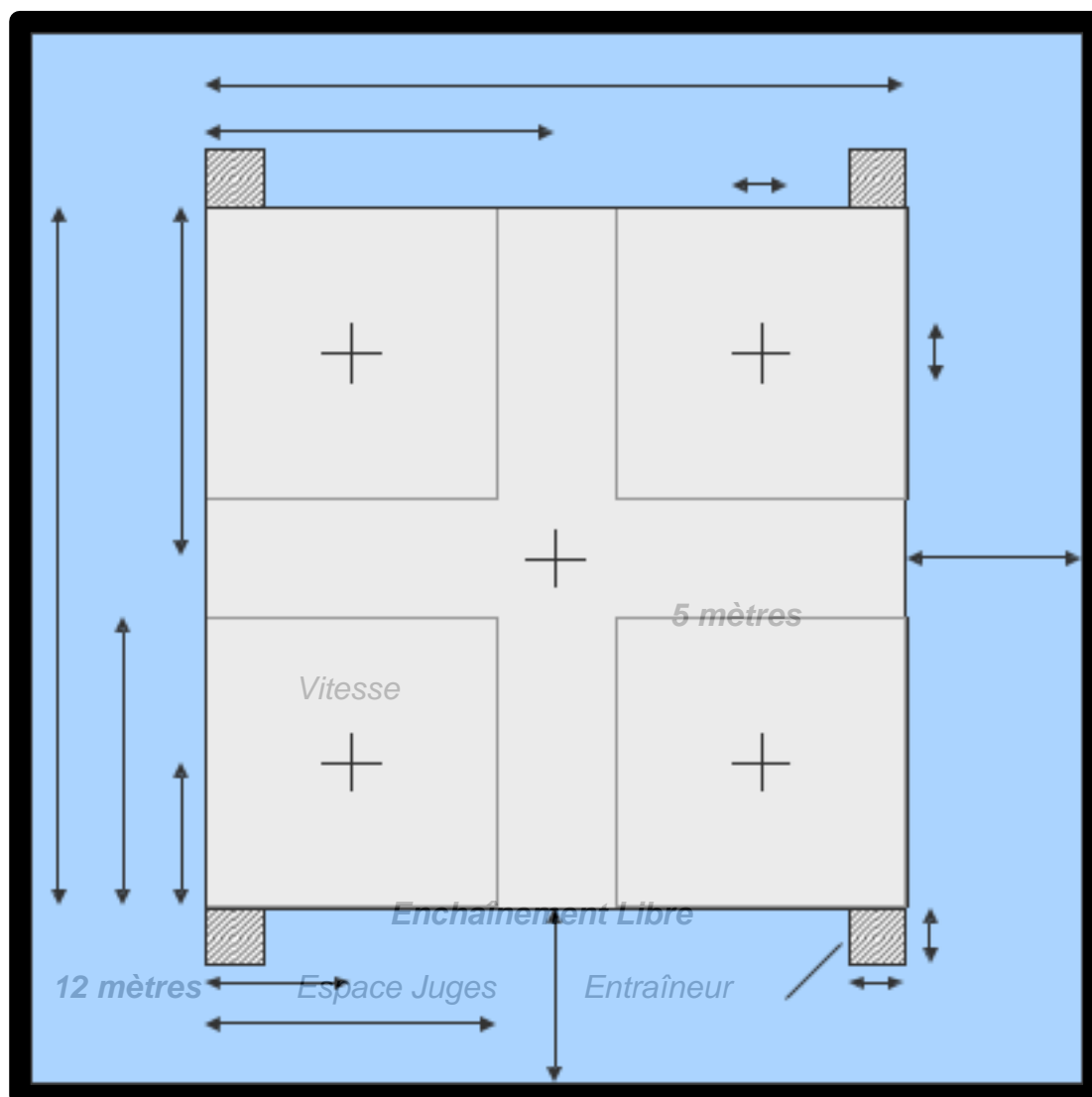
Les accessoires et équipement spéciaux ne peuvent être utilisés dans le but d'ajouter de la créativité et/ou d'augmenter le niveau de difficulté de l'enchaînement. Seules les figures réalisées dans l'aire délimitée comptent.

Article 14 Aire de compétition

Les compétitions se déroulent sur le parquet d'un gymnase dont la surface est plate, horizontale et uniforme conformément aux règles internationales en vigueur.

L'aire de compétition est délimitée par des marque au sol (un carré de 12 mètres x 12 Mètres pour l'enchaînement libre et un carré de 5 mètres x 5mètres pour la vitesse)

La disposition présentée ci-dessous est susceptible d'être modifier en fonction des structures qui accueilleront les compétitions de la FDDJRF.



Article 15 Matériel autorisé

Toutes les cordes sont autorisées pour les épreuves d'enchaînement libre et de vitesse.

CHAPITRE 3

LE DÉROULEMENT DES ÉPREUVES DE LA CDF

Article 1 **Épreuve de vitesse : Double Dutch Simple &
Corde Simple Sportive Individuel**

Section 1 Durée

*Double Dutch : 60 secondes en continu.
Corde Simple Sportive : 30 secondes en continu.*

Section 2 Annonce

«Sauteurs êtes-vous prêts?, Juges prêts?» (Signal sonore)

Section 3 But

L'épreuve consiste à réaliser un maximum de saut durant le temps imparti avec un seul sauteur.

Section 4 Exigence de l'exécution

Le comptage se fait sur un seul pied. L'équipe doit respecter l'aire de saut autorisé sous peine de voir arrêter par les juges qu'ils les replaceront dans l'aire délimitée.

Article 2 **Épreuve de vitesse : Double Dutch Double &
Corde Simple Sportive Duo**

Section 1 Durée

*Double Dutch : 4x30 secondes en continu.
Corde Simple Sportive Duo : 2x30 secondes en continu sauts doublés*

Section 2 Annonce

«Sauteurs êtes-vous prêts?, Juges prêts?» (Signal sonore)

Section 3 But

L'épreuve consiste à réaliser un maximum de saut durant le temps imparti avec deux sauteurs qui se succèdent pour la CSS Duo.

En Double Dutch Double les relais doivent s'effectuer obligatoirement en respectant l'ordre suivant:

- 1. A et B tournent pour C, qui est face à B (C sort en prenant les cordes à B et D entre dans les cordes)**
- 2. A et C tournent pour D, qui est face à A**
- 3. D et C tournent pour B, qui est face à C**
- 4. D and B tournent pour A, qui est face à D**

Section 4 Exigence de l'exécution

Le comptage se fait sur un seul pied. L'équipe doit respecter l'aire de saut autorisé sous peine de voir arrêter par les juges qu'ils les replaceront dans l'aire délimitée.

Article 3 Épreuve d'enchaînement libre

Section 1 Durée

45-75 secondes. Le chronomètre est déclenché dès que la première note de musique retentit.

Section 2 Annonce

«Sauteurs êtes-vous prêts?, Juges prêts?» (Signal sonore)

Section 3 But

L'épreuve consiste à réaliser un enchaînement de figures libres correctement exécutées dans un temps imparti.

Section 4 Exigence de l'exécution.

Un enchaînement libre est une combinaison de figures. En Double Dutch, tous les tourneurs doivent devenir sauteurs et réaliser un minimum de trois figures dans les cordes pour que l'enchaînement libre soit valide.

Section 5 Musique

Elle est obligatoire pour toutes les catégories.